

**SARS-POTERIES**  
**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CCAS**  
**LUNDI 20 MARS 2023**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 20 mars à 18 heures 30, le conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire, présidente du CCAS.

**Etaient présents :** Sandra BROGNET, ~~Isabelle MAIRESSE~~, Angélique DUCHESNE, ~~Franck HUGOT~~, Céline BOUVY, ~~Aurore Walemme~~, Gabrielle PIERART, Laurent SAUVAGE, Annie DUVETTE, ~~Typhaine MAILLARD~~, Sylvie MOLITOR

**Absent :** Isabelle MAIRESSE a donné procuration à Mme Molitor

Aurore Walemme a donné procuration à Mme Duvette

Franck HUGOT a donné procuration à Mme Brognet

Typhaine MAILLARD

**Date de convocation :** 15 mars 2023 - **Date d'affichage :** 15 mars 2023

**Nombre de membres afférents au conseil :** 11 - **Membres présents :** 7

**Qui ont pris part aux délibérations :** 10

**Secrétaire de séance :** Mme Duvette

\*\*\*\*\*

Ordre du jour

\*\*\*\*\*

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 février 2023**

Madame la présidente, demande aux Membres du Conseil d'Administration s'ils ont des remarques éventuelles concernant le procès-verbal de la réunion du 15 février, qui leur a été transmis par mail avec la convocation.

**Aucune remarque**

**Pour :** 10

**Contre :**

**Abstention :**

**Modalité de vote :** main levée

## **2. Approbation du compte de gestion 2022 de Monsieur le Receveur Municipal**

Madame la Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif de Madame la Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Madame la Présidente propose aux Elus d'approuver le compte de gestion 2022 de Monsieur le Receveur Municipal.

**Pour : 10**

**Contre :**

**Abstention :**

**Modalité de vote : main levée**

## **3. Vote du compte administratif 2022**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	20 796.93 €	211 244.64€ €
		Report : 24 589.11 €
Investissement	€	€
	Reste à réaliser : 0	Report : 1047.95 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 796.93 €</b>	<b>236 881.70 €</b>

Madame la Présidente sort à 18h38 afin que le vote puisse se faire.

**Pour : 10**

**Contre :**

**Abstention :**

**Modalité de vote : main levée**

Mme la Présidente est de retour à 18h42 et reprend l'ordre du jour

#### **4. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 au budget primitif 2023**

Résultat de fonctionnement	190 447.71€
Résultat de l'exercice	
Résultats antérieurs reportés	24 589.11€
Résultat à affecter	215 036.82€
Solde d'exécution d'investissement	1 047.95€
Solde des restes à réaliser d'investissement	0€
Besoin de financement	0€
AFFECTATION =	215 036.82€
Affectation en réserves 1068 en investissement	215 036.82€
Report en fonctionnement R002	0€
DEFICIT REPORTE D002	0€

**Pour : 10**

**Contre :**

**Abstention :**

**Modalité de vote : main levée**

#### **5. Vote du budget primitif 2023**

Madame la Présidente demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023, présenté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	34 163.50 €	34 163.50€
		Report 002 : 0€
Total de la section de fonctionnement	34 163.50 €	34 163.50 €
Investissement	216 084.77 €	215 036.82 €
	Reste à réaliser 0€	Report 001 : 1 047.95 €
Total de la section d'investissement	216 084.77 €	216 084.77 €
<b>TOTAL</b>	<b>250 248.27€</b>	<b>250 248.27 €</b>

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration à main levée et à la majorité, approuvent le budget primitif 2023 :

au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

**Pour : 10**

**Contre :**

**Abstention :**

**Modalité de vote : main levée**

## **6. Questions diverses**

### **Repas des aînés**

Inscrits : 99 adultes et 3 enfants au 20/03/23.

Faire préparer les coupons avec les noms pour le tirage au sort des paniers garnis.

Préparer les menus pour les fixer sur les verres en fonction de la décoration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à :

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 19h20

Suivent les signatures.

Sandra BROGNET  
Présidente

Annie DUVETTE  
Secrétaire de séance